

**POUR UNE VERITABLE
SECURISATION DE L'EMPLOI**
Rassemblement Mardi 05 mars 2013
9h45 Devant la mairie à l'Argentière

Les deux confédérations CGT et FORCE OUVRIERE réaffirment leur opposition résolue aux principales dispositions contenues dans l'accord interprofessionnel sur l'emploi du 11 janvier 2013.

Cet accord refusé par deux des trois grandes confédérations syndicales organise une plus grande flexibilité pour les salariés, un recul de leurs droits individuels et collectifs au bénéfice des employeurs.

La lutte contre le chômage appelle une rupture avec les politiques d'austérité et de rigueur préjudiciables à l'emploi en qualité et en quantité.

Le gouvernement annonçant son intention de retranscrire dans la loi un mauvais accord pour les droits sociaux, la CGT et FORCE OUVRIERE décident d'appeler les salariés à se mobiliser et à exprimer leur désaccord en direction du gouvernement, des députés et des sénateurs.



Les deux confédérations appellent leurs organisations territoriales et professionnelles à créer les conditions de la mobilisation la plus large possible au travers de rassemblements, de manifestations et arrêts de travail dans les régions, départements et localités : le 5 MARS prochain.

Cette journée doit exprimer un refus de l'austérité et de la flexibilité ; l'exigence de réponses nouvelles pour les droits sociaux, l'emploi, l'augmentation des salaires et des pensions.

Le Medef veut entre autres imposer dans les entreprises de moins de 50 de certaines branches le « CDI intermittent » afin de pourvoir des emplois permanents comportant, par nature, une alternance de périodes travaillées et non travaillées. La rémunération serait « lissée » sur l'année. Comment payer quatre mois de travail en douze fois ! Les périodes non travaillées n'ouvriront pas droit aux allocations chômage, et le salarié n'aura pas le droit à la prime de précarité des CDD. **Dans les Hautes Alpes où l'activité économique est largement orientée vers un tourisme saisonnier l'avenir des salariés s'assombrit encore !**

Tous concernés et solidaires

Ce combat n'est pas celui exclusif des salariés du secteur privé.

Modernisation de l'Action Publique (ex RGPP), Accord interprofessionnel sur l'emploi = Même combat

Dès qu'on lutte contre la précarité et pour l'emploi, tous les salariés, public ou privé, sont concernés.

Il n'y a pas l'ombre d'une hésitation possible !